Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Agen, le 03/12/2022

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Directeur de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire

- A -

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

Direction de la formation
DGPAI/AML/n° 85-2021
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : ***Fiche Technique pour affichage***
Fiche d'inscription

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

Périmètre d'action d'un greffier du service de l'exécution des peines
Numéro HARMONIE 50852611

Les candidatures motivées, établies sur l'imprimé ci-joint, devront parvenir à l'ENAP

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 04/03/2022, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

P/La directrice
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

Aurore MAHIEU-LEGUERNIC

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Fiche de candidature

Thème : Périmètre d'action d'un greffier du service de l'exécution des peines 1
Date et lieu : du 11/04/2022 (14h) au 14/04/2022 (12h) à l' ENG Dijon

Nom _____ Prénom d'usage_____ Prénom _____

Catégorie : A ☐ B ☐ C ☐ Sexe : M ☐ F ☐

Corps _____ Grade _____ _____ Établissement _____ _____ Service/Quartier _____

Téléphone _____ _____ Mail _____ _____

Résidence personnelle : ville département (obligatoire) : _____

Fonction et missions actuelles : _____

Depuis : moins d'1 an ☐ de 1 à 3 ans ☐ plus de 3 ans ☐
Origine de la demande : vous-même ☐ votre hiérarchie ☐

Niveau de formation ou information sur ce thème :
Pas de connaissances ☐ Connaissances à approfondir ☐ Bonnes connaissance ☐

Avez-vous déjà sollicité une inscription pour cette formation ? oui ☐ non ☐
Si oui, combien de fois ? : _____
Vos motivations : _____
_____
_____
_____
_____
Date et signature du candidat :

Avis du formateur des personnels : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Ordre de priorité : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Signature et cachet du formateur :

Avis du CURFQ : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Ordre de priorité : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Signature et cachet du CURFQ :

Avis du supérieur hiérarchique ou du chef d'établissement : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Rang de priorité si plusieurs candidatures au sein du service : _____
Cette formation entre-t-elle dans le cadre : _____ du DIF ☐ _____ du CEDIF ☐
Situation du stagiaire :

- ☐ Formation statutaire hors Pacte
- ☐ T1 (adaptation immédiate au poste de travail)
- ☐ T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers)
- ☐ T3 (développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
- ☐ PACTE
- ☐ Formation de professionnalisation
- ☐ VAE
- ☐ Bilan de compétences

ENG – Périmètre d'action du Greffier de l'Exécution des Peines

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire

L'affectation au sein du service de l'exécution des peines d'un tribunal en qualité de greffier des services judiciaires nécessite un accompagnement spécifique.
La formation proposée allie l'apprentissage de la pratique procédurale et l'utilisation du logiciel métier des greffiers judiciaires (Cassiopée).

Son ouverture aux greffiers pénitentiaires permet une plus grande identification du champ de compétence des différents acteurs et des règles procédurales applicable en matière d'exécution des peines.

Objectifs de formation

- Identifier le périmètre d'action du greffier de l'exécution des peines
- Acquérir les fondamentaux de la procédure pénale relative à l'exécution des peines et de la pratique du greffier judiciaire en cette matière
- Visualiser l'applicatif Cassiopée module exécution des peines dans le domaine du greffier de l'exécution des peines des services pénaux, pour information

Eléments du contenu

- Les spécificités du poste de greffier de l'exécution des peines : rôle et missions
- La procédure d'exécution des peines :
  - Les peines à mettre à exécution (y compris la contrainte pénale)
  - L'établissement des pièces d'exécution (relevé ou extrait de condamnation pénale, convocations diverses…)
  - La purge des situations pénales (recensement de l'ensemble des décisions susceptibles d'être ramenées à exécution prononcées à l'encontre d'une personne condamnée à une peine d'emprisonnement ferme), élément essentiel de la qualité du processus d'exécution des peines d'emprisonnement
  - Les différentes modalités d'exécution (notification et signification des peines, inscription aux différents fichiers, réception du paiement des amendes)
  - La transmission des pièces d'exécution (extraits aux finances, pour écrou, casier judiciaire…)
  - La gestion des recours en grâce, requêtes, du contentieux de l'exécution…
  - L'information de la victime dans la phase de l'exécution de la peine
  - L'inscription des décisions de la justice pénale au casier judiciaire national
  - La commission de l'exécution des peines, lieu d'échanges et de concertation au service de la coordination des acteurs de la chaîne pénale
- Visualisation de l'applicatif informatique Cassiopée, module exécution des peines :
  - Présentation de Cassiopée (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires, les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
  - Création et modification de dossiers
  - La gestion des mesures, des évènements
  - Editions des pièces d'exécution d'une audience (en particulier lors d'un BEX)
  - Signification des jugements
  - Mise à exécution des peines privatives de liberté et autres peines ou mesures
  - Gestion des oppositions et appels
  - Echanges inter applicatif CASSIOPEE / CJN et transmission dématérialisée des pièces d'exécution

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, échanges entre greffiers des services pénitentiaires et des services judiciaires

Nombre de places : 3 places

Durée :
4 jours

Dates :
2 sessions au choix

Session 1 : Du 11/04/2022 (14 h) au 14/04/2022 (12 h)
Session 2 : Du 19/09/2022 (14 h) au 23/09/2022 (12 h)

Lieu :
ENG

Intervenants :
Chargés d'enseignement à l'ENG, intervenants institutionnels

Public visé :
Personnels affectés en greffe pénitentiaire ayant une ancienneté minimum d'un an.

Conditions d'admission / Pré requis :
Expérience minimale d'un an en greffe pénitentiaire.

Responsable de formation :
aurore.mahieu-leguernic@justice.fr
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
stephanie.hamidani@justice.fr
05.53.98.91.05

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE